

**GRILO DES**

**GRILO DES**



Xi : Irritant

**Attention**



**SARA T.III-313 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

<b>Nom commercial</b>	: GRILO DES (9507 B)
<b>Identification du produit</b>	: Solution aqueuse.
<b>Type de produit</b>	: Produit de nettoyage. Désinfectant. Produkt is geschikt voor gebruik in de voedingsindustrie en in HACCP-systemen Produit peut être utilisé dans l'industrie alimentaire et dans des systèmes HACCP
<b>Usage</b>	: Domestique. Industriel.
<b>Identification de la société</b>	: Grijspeerdt Teerlingstraat, 9b BE-8800 Roeselare Belgique-Belgie Tel. 00 32 051 226073 Fax 00 32 051 220701 lieven@grijspeerdt.be www.grijspeerdt.be
<b>N° de téléphone en cas d'urgence</b>	: Tel : 00 32 (0)70 245 245

**SARA T.III-313 2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

<b>Phrases relatives aux dangers</b>	: Irritant pour les yeux.
<b>Mode d'exposition dominant</b>	: Contact avec les yeux.
<b>Symptômes liés à l'utilisation</b>	
- Inhalation	: Toux.
- Contact avec la peau	: Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- Contact avec les yeux	: Rougeurs, douleur. Vision brouillée.
- Ingestion	: Douleurs abdominales, nausées.

**SARA T.III-313 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Composants** : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Chlorure de Didécylméthylammonium	: Entre 1 et 10 %	7173-51-5	230-525-2	612-131-00-6	----- Xn; R22 C; R34

**GRILO DES**

**GRILO DES**

**SARA T.III-313 4 PREMIERS SECOURS**

**Premiers secours**

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.  
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.  
Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Rincer la bouche.  
Cracher.  
Ne pas faire vomir.

**SARA T.III-313 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Classe d'inflammabilité** : Non combustible.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

**SARA T.III-313 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

- Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage** : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

**SARA T.III-313 7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
- Mesures techniques de protection** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
- Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Manipulation** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.  
Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.  
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

**SARA T.III-313 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Protection individuelle**
- Protection respiratoire : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
- Protection de la peau : Si le contact répété avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**GRILO DES**

**GRILO DES**

**SARA T.III-313 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.
pH	: +/- 7
Point d'ébullition final [°C]	: +/- 100
Densité	: +/- 1.04
Pression de vapeur [20 °C]	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur, 50 °C	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans l'eau	: Complète.

**SARA T.III-313 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.
<b>Réactions dangereuses</b>	: Aucun(es) dans des conditions normales.
<b>Propriétés dangereuses</b>	: Aucun(es) dans des conditions normales.

**SARA T.III-313 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Informations toxicologiques</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]</b>	: Aucune donnée disponible.

**SARA T.III-313 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

<b>Information relative aux effets écologiques</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>CL50-96 Heures - poisson [mg/l]</b>	: Aucune donnée disponible.

**SARA T.III-313 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

<b>Généralités</b>	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
--------------------	---

**SARA T.III-313 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<b>Information générale</b>	: Non classifié.
-----------------------------	------------------

**SARA T.III-313 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

<b>Symbole(s)</b>	: Xi : Irritant
<b>Phrase(s) R</b>	: R36 : Irritant pour les yeux.
<b>Phrase(s) S</b>	: S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
<b>EEC Composition des détergents</b>	: Bevat 45 g/l N,N-didecyldimethylammoniumchloride (CAS 7173-51-5) Contient 45 g/l de chlorure de N,N-didécyldiméthylammonium (CAS 7173-51-5)

**GRILO DES**

**GRILO DES**

**SARA T.III-313 16 AUTRES DONNÉES**

**Autres données**

: Phrases R, mentionnées au point 2 ne sont pas d'application sur la préparation.  
R22 : Nocif en cas d'ingestion.  
R34 : Provoque des brûlures.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**